

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

**Délibération N°6**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt-trois

Le **Vingt Neuf Juin à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 23 Juin 2023 s'est réuni, à la  
Salle de la Grenette de Lapalisse, en séance ordinaire publique  
sous la présidence de

**Monsieur Jacques de CHABANNES, Président**

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THEVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES. Mme QUATRESSOUS. M. BRUNIAU.  
Mme CHERVIN. M. ROUSSILHE. Mme MINARD de CHABANNES. Mme AUBIN
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de LAPALISSE : M. BOUCHET, pouvoir à Mme AUBIN
- Commune de LAPALISSE : M. BODIN. Mme PERICHON
- Commune de LAPALISSE : M. FERBOS, pouvoir à Mme QUATRESSOUS
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : Mme L'HULLIER, pouvoir à M. HANGARD

Madame Delphine THEVENOUX a été élue Secrétaire.

Depuis 2021, le Pôle Métropolitain travaille à  
l'élaboration d'une stratégie industrielle territoriale visant à  
favoriser le déploiement de l'industrie du futur. Cette stratégie  
basée sur la coopération, vise à atteindre les objectifs suivants :

- Assurer un futur industriel sobre et responsable
- Accélérer la transformation des industries présentes
- Positionner notre territoire comme un territoire d'accueil
- Accompagner la cohésion sociale et territoriale, portée  
par l'industrie

A cet effet, les EPCI adhérents au Pôle Métropolitain  
sont invités à adopter ce manifeste et à s'engager dans un plan  
d'actions mutualisées pour une approche industrielle collective.  
Les engagements se définissent comme suit (extrait du  
Manifeste, dont l'intégralité est annexée à la présente  
délibération) :

Afin d'assurer la résilience, le renforcement et la  
soutenabilité de notre tissu productif, nous, élus du Pôle  
métropolitain Clermont Vichy Auvergne, nous engageons à :

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	18
VOTANTS :	21

**OBJET :**

**POLE METROPOLITAIN -  
validation du manifeste  
pour une stratégie  
industrielle territoriale**

1. Coopérer entre territoires afin d'assurer une stratégie industrielle lisible et ancrée sur le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne ;
2. Favoriser l'accueil et le développement des projets industriels ;
3. Faciliter le renforcement des compétences par le biais de la formation initiale et continue.

Le Conseil, entendu les explication de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'adopter le manifeste pour une stratégie industrielle territoriale au sein du Pôle Métropolitain joint à la présente délibération,
- de s'engager à :
  - Coopérer entre territoires afin d'assurer une stratégie industrielle lisible et ancrée sur le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne ;
  - Favoriser l'accueil et le développement des projets industriels ;
  - Faciliter le renforcement des compétences par le biais de la formation initiale et continue.
- d'autoriser Monsieur le Président – ou Monsieur Alain LASSALLE, Vice-Président de la Communauté de Communes « PAYS DE LAPALISSE » en charge du développement économique à réaliser toutes les démarches en ce sens, à signer tous documents permettant de renforcer la stratégie industrielle du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne,

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

Le Président,  
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
"PAYS DE LAPALISSE"

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de Vichy le : - 7 JUIL. 2023  
Publié ou Notifié  
le : 30 JUIN 2023  
Accusé Réception en Sous-Préfecture  
le :  
Ou Accusé Réception de la télétransmission  
le :

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

ID : 003-240300491-20230629-MANIFESTE-DE



# PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

---

## MANIFESTE POUR UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le



ID : 003-240300491-20230629-MANIFESTE-DE

# PÔLE MÉTROPOLITAIN Clermont Vichy Auvergne

---

Les effets tangibles du changement climatique, tout comme le conflit ukrainien ou la crise sanitaire de la Covid-19, ont exacerbé notre prise de conscience sur la nécessité de limiter notre dépendance industrielle, d'impulser une réindustrialisation soutenable, de déterminer des chaînes de valeur stratégiques et d'instituer dès maintenant la sobriété des modèles de production.

Ces questions interpellent largement les transitions industrielles actuelles et à venir. Si nous souhaitons favoriser le déploiement de l'industrie du futur, nous devons engager des coopérations pour nous rendre capables, dans une logique de complémentarité affirmée, de répondre aux besoins des entreprises tout en gagnant en efficacité énergétique et en préservant les ressources du territoire.

Cette charte d'engagement marque l'ambition politique d'accompagner la transformation des bassins industriels existants dans le cadre des compétences de chaque collectivité et au plus près de leurs spécificités.

Le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne est dans son rôle d'impulseur et d'espace de dialogue interterritorial sans prise de compétence.

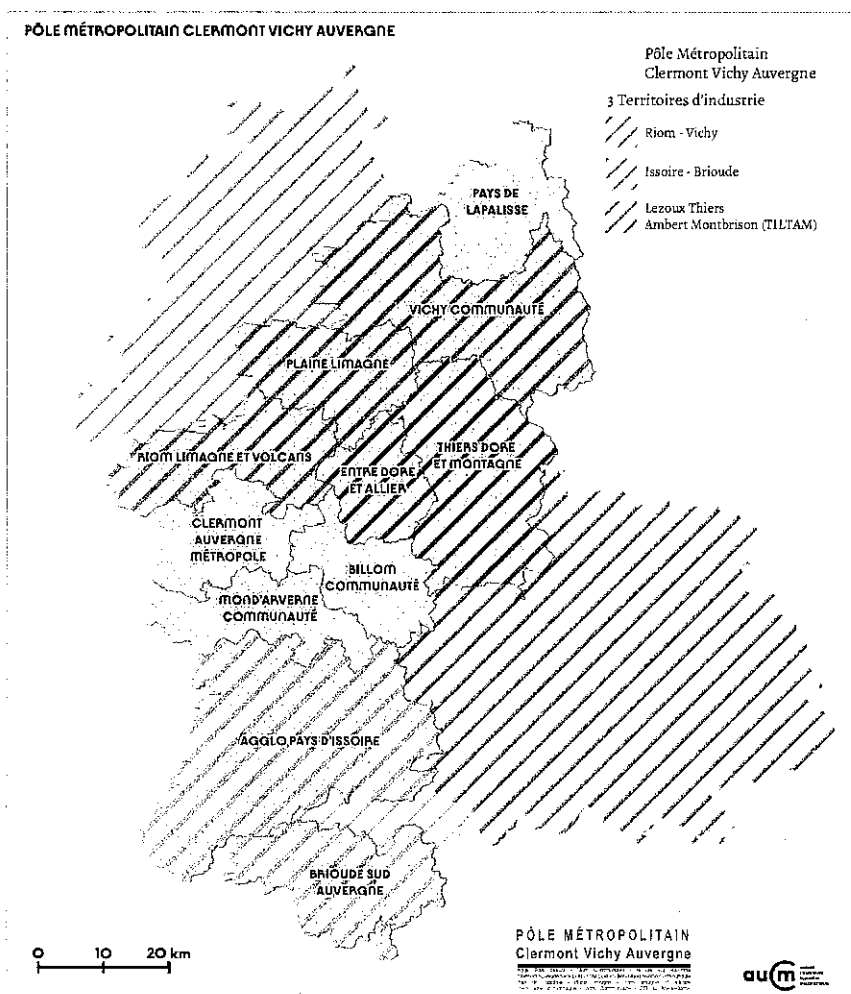
## UNE ÉCHELLE DE COOPÉRATION PERTINENTE POUR ANTICIPER LES TRANSITIONS INDUSTRIELLES

Le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, espace de dialogue et de coopération interterritoriale à l'échelle du grand bassin de vie clermontois, regroupe près de 700 000 habitants de Vichy à Brioude.

La complémentarité des territoires urbains et ruraux qui composent le Pôle métropolitain nécessite une coordination renforcée des politiques publiques.

Cet espace de coopération a pour rôle de fédérer les énergies et les ambitions locales afin de faire émerger un territoire de projets, véritable locomotive en matière d'enseignement supérieur et recherche, de dynamisme économique, d'attractivité durable ou encore d'innovations.

Nous avons la volonté de dynamiser et de mettre en cohérence les politiques publiques industrielles tout en assurant la visibilité du territoire à l'échelle régionale, nationale et européenne.



## DES OBJECTIFS AMBITIEUX MAIS FONDAMENTAUX

### Nous, élus du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne,

souhaitons mettre en œuvre des politiques publiques destinées à faciliter l'avènement de l'industrie du futur.

En s'appuyant sur des forces industrielles solides, une main-d'œuvre fidèle et de qualité, ainsi qu'un bassin d'innovation et de formation pertinent, nous souhaitons :

- **Assurer un futur industriel sobre et responsable,**  
en phase avec les enjeux sociaux, environnementaux et énergétiques, mis en exergue par les tensions et pénuries sur des ressources indispensables pour les filières industrielles locales ;
- **Accélérer la transformation des industries présentes**  
par l'appui au déploiement de formations initiales et continues adaptées, de l'accompagnement à l'innovation et du développement de services aux entreprises ;
- **Positionner notre territoire comme un territoire d'accueil**  
par la disponibilité de foncier économique et d'immobilier d'entreprise dédiés et adaptés à l'industrie ainsi que l'accompagnement des projets de recyclage de friches ;
- **Accompagner la cohésion sociale et territoriale portée par l'industrie**  
en communiquant sur l'intérêt et en levant la défiance d'une partie de la population vis-à-vis des projets industriels. Soutenir l'assise industrielle du territoire revient à penser un projet de société à co-construire avec les habitants, les industriels et les collectivités, à la fois par la création d'emplois pérennes, mais aussi par leur capacité de financer des politiques publiques aussi essentielles que l'éducation, la santé ou la solidarité.

Pour ce faire, il conviendrait que les collectivités publiques amplifient leur soutien à la mutation du secteur industriel. Cette adaptation sera difficile, mais nous nous devons de la réussir.

## UN PLAN D' ACTIONS MUTUALISÉES POUR UNE APPROCHE INDUSTRIELLE COLLECTIVE

L'industrie du futur désigne une industrie économe, innovante et compétitive, capable d'affronter les défis qui s'imposent à elle : maîtrise de l'énergie, maîtrise des approvisionnements, maîtrise des technologies-clés, maîtrise des coûts ou encore maîtrise des impacts environnementaux. Le regain industriel du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne exige une stratégie industrielle territoriale de long terme qui permettra à l'industrie de s'imposer comme l'un des piliers d'un projet de société compatible avec les enjeux climatiques.

### NOS ENGAGEMENTS POUR Y PARVENIR

Afin d'assurer la résilience, le renforcement et la soutenabilité de notre tissu productif,

### Nous, Élus du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne,

nous engageons à :

- **1. Coopérer** entre territoires afin d'assurer une stratégie industrielle lisible et ancrée sur le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne ;
- **2. Favoriser** l'accueil et le développement des projets industriels ;
- **3. Faciliter** le renforcement des compétences par le biais de la formation initiale et continue.

Ces engagements, qui répondent aux besoins exprimés par les industriels, s'articulent directement avec les démarches lancées par les Territoires d'Industrie Riom-Vichy, Lezoux-Thiers-Ambert-Montbrison et Issoire-Brioude.

Ils ne pourront être tenus sans une mobilisation collective de l'ensemble des parties prenantes : élus, techniciens des collectivités territoriales et industriels porteurs de ces transformations.



Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

ID : 003-240300491-20230629-MANIFESTE-DE



# SIGNATAIRES DU MANIFESTE POUR UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE

à Clermont-Ferrand, le 05 Juillet 2023

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le



ID : 003-240300491-20230629-MANIFESTE-DE